www.ages-info.org

Présidente : Marielle Silhouette (Université Paris Ouest Nanterre)
Vice-Présidents : Thierry Grass (Université de Strasbourg) et Anne Lagny (ENS de Lyon)
Secrétaires générales : Séverine Adam (Université Paris-Sorbonne) et Sonia Goldblum (Université de Mulhouse)
Trésorier : Alain Bideau (Université de Tours)

Compte rendu de la journée de printemps 2016

Date et lieu : samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h30, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

Institutions représentées :

Université de Bourgogne, Université Paris-Sorbonne, Sorbonne nouvelle, ESPE de Paris, Université de Limoges, Université de Mulhouse, Université de Nantes, ENS de Paris, ENS de Lyon, Université Paris X-Nanterre, Université de Strasbourg, Université de Tours, DAAD, ADEAF

La séance est ouverte à **9h00**

1) Informations générales, vie et projets de l'association, hommages

M. Silhouette présente les salutations des membres de l'ancien bureau qui ne peuvent pas être présents aujourd'hui. Après une phase de mise en route, le nouveau bureau est maintenant entièrement opérationnel.

Rappel des attributions de chacun des membres du bureau :

- Diffusion sur le site : S. Goldblum
- Adhésion, annuaire, cotisation : S. Adam
- Questions financières : A. Bideau
- Points à soumettre à l'attention de l'AGES : T. Grass, A. Lagny, M. Silhouette.

Nouveau site de l'AGES. Le bureau a le projet de refondre entièrement le site de l'AGES. L'idée serait de confier cette tâche à un-e étudiant-e du Master de conception et d'administration de sites web de l'université de Strasbourg. Le bureau réfléchit aussi à un nouveau logo. Ce projet sera présenté et mis au vote lors de la prochaine assemblée générale, qui aura lieu à Reims, le 27 mai 2016.

Commémorations et hommages. Lecture des textes de Marie Claire Hoock-Demarle à la mémoire de Marianne Walle et de Theo Buck à la mémoire de Dominique Iehl. Ces hommages sont suivis d'une minute de silence.

2) Prix de l'AGES

Il y a eu trois candidatures cette année.

Rappel des modalités. Le jury se compose des membres du bureau actuel et de l'ancien bureau. Chaque candidature fait l'objet de deux rapports. Les votes des membres du jury ont été envoyés aux deux présidents du Bureau ancien et actuel. J.-M. Bobillon a fait office de scrutateur pour les opérations de vote.

La lauréate est Eva Patzelt. Elle prépare actuellement une thèse sous la direction d'Hélène Miard-Delacroix (Paris Sorbonne) sur le sujet : « Athéisme scientifique et regard marxiste sur le fait religieux en Allemagne de l'est ». Elle prévoit des recherches en archives dans quatre villes allemandes cet été.

Le montant du prix s'élève à 1 000 euros et il sera remis officiellement au congrès de Reims.

Il est important de faire apparaître clairement dans la candidature un projet de mobilité avec un budget prévisionnel et son adéquation avec la recherche en cours.

3) Informations sur le Congrès de l'AGES 2016 à Reims (26-28 mai)

Le programme est sur le site de l'AGES. Le bureau rappelle la nécessité de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante :

http://colloques.univ-reims.fr/colloque/inscriptionEtape1.jsp?locale=fr&semId=AGES-2016

4) Action de l'AGES au sein du GALET

Il s'agit d'une partie du point 5 de l'ordre du jour qui est avancée pour des raisons d'organisation.

Le GALET regroupe toutes les sociétés de LV du supérieur. Le nombre des organisations qu'il représente grandit constamment. Des revendications portant sur le statut des LV à l'Université ont été portées devant Pascale Laborier, chargée de mission SHS et vie universitaire auprès de Thierry Mandon, Secrétaire d'État en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le Rapport StraNES (Propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur) publié en septembre 2015 avec les grandes lignes de la politique de l'enseignement supérieur, met au cœur la compétence en langues et les compétences interculturelles.

Le problème est que les enseignants-chercheurs sont souvent considérés comme des professeurs de langues ou des prestataires de services et non comme des chercheurs ou des vecteurs de connaissances culturelles. Cette question intéresse vivement P. Laborier.

Au nom du GALET, des propositions vont lui être transmises.

Le bureau remercie d'avance les collègues de bien vouloir lui transmettre rapidement les idées et les initiatives propres à chaque université afin d'informer le Ministère sur ce point : propositions spécifiques dans l'enseignement des langues dans les départements LLCER et en LANSAD, entre langue de spécialité et non-spécialistes dans nos universités.

La discussion s'engage entre les collègues présents. À Paris 3, par exemple, il est question de faire passer le nombre d'heures en LANSAD de deux à trois heures. Mais la décision se

heurte à un problème de coûts qui ne saurait être réglé – autre piste envisagée – par le développement de l'enseignement à distance. Même s'il existe dans une université une tradition de l'enseignement à distance et la possibilité d'innovation en termes de contenus et de formes propres à l'enseignement des langues, il y a lieu de réfléchir pour l'avenir à ce développement. Le LANSAD est en effet un défi pour les enseignants des départements de langue qui ont souvent du mal à considérer ces enseignements comme faisant partie de leur mission. Pourtant, il y a lieu de se les réapproprier, notamment quand ils sont déconnectés des départements de langues et affectés aux maisons ou centres de langues. Il y a lieu aussi de réfléchir à nos missions d'enseignants-chercheurs dans les facultés où des chargés de cours assurent les cours de langues vivantes et à la nécessité d'y être présents également. En CLES comme en LANSAD, nous devons œuvrer pour la reconnaissance des compétences culturelles dans l'apprentissage des langues vivantes étrangères. On pourrait songer, dans le cadre de compétence CECR, à la création d'un référentiel culturel pour les compétences relevant de la culture en fonction des aires linguistiques. Il faut pour ce faire réfléchir au-delà des contenus et des formes à ce que nous voulons transmettre aux étudiants en termes de compétences interculturelles, pour qu'ils soient à même d'échanger de façon profitable avec des étudiants et enseignants dans une langue, une culture et une réalité différentes.

Le profit qu'il y aurait à la rencontre régulière des étudiants spécialistes avec les non-spécialistes se heurte à la difficulté de mise en œuvre pratique, la demande de banalisation des heures de LANSAD dans les EDT constituant en ce sens un obstacle majeur. La proposition est plus aisée à mettre en œuvre dans le cadre du Master.

4) Actions pour la promotion de l'allemand dans l'enseignement supérieur

Christiane Schmeken, DAAD Paris

C. Schmeken rappelle les différentes activités développées par le DAAD Paris :

- ALLES. Joachim Umlauf du Goethe Institut à Lyon s'est engagé à assurer la poursuite de ce projet qui se compose de deux volets :
- Le DAAD gère notamment, sur le site du projet AllES une base de données qui recense tous les cursus en France en lien avec l'allemand. Cet outil utile est encore trop peu connu et mal référencé sur Google. Le DAAD s'emploie à le faire connaître. http://www.allemand-postbac.net/Vue-d-ensemble-Tableau-des-formations.15.0.html
- L'institut Goethe est responsable du volet « témoignages » : des étudiants français témoignent de leur expérience d'études en Allemagne. Lier ce projet aux départements d'études germaniques et aux lecteurs en poste dans les universités.
- Avec le GI également : une brochure promotionnelle distribuée auprès des parents d'élèves pour le choix de l'allemand
- Mobiklasse.de : de jeunes diplômés allemands proposent des animations linguistiques dans des écoles françaises afin de promouvoir une image vivante et ludique de

l'Allemagne et de sa langue (nouveau programme à Lille et Nice). Projet qui était financé par la Robert-Bosch-Stiftung, repris par l'OFAJ.

Initiatives propres au DAAD

- Deutsch(land)werbung avec des programmes de bourses. Cours d'allemand dans des universités allemandes, voyages d'études, bourses de recherche de courte durée
- Germanistique
  - 47 lecteurs dans les universités françaises qui ont un rôle de multiplicateur dans le domaine du DAF. Utile de les former dans ce domaine.
  - Coopération étroite avec l'AGES. Volonté de s'impliquer plus dans les congrès de l'AGES, renforcer la participation des lecteurs.
  - Soutien du CIERA. Dans le cadre d'un réseau international.
  - Programme « PEA » en coopération avec le Ministère de l'éducation nationale en deux volets, étudiants en L2 qui passent un semestre à Bochum (LEA) ou à Göttingen (LLCE). 40 bourses en tout. Il n'y a pas assez de candidatures et l'AGES s'engage à faire un rappel sur le site. Un collègue signale que cette proposition est difficilement compatible avec un cursus intégré.
  - Nouveau type de lectorat du DAAD: « Fachdidaktik Deutsch », pour soutenir les cursus franco-allemands de la formation des maîtres. Un poste pilote sera établi à Nice dès la rentrée 2016-2017.
  - Dispositif à développer : Formation des enseignants. Stages de courte durée pour des enseignants d'histoire-géographie (Francfort-sur-le-Main et Paris-Créteil). Le temps d'échange a été raccourci. Possibilité de penser un programme pour les enseignants déjà en poste. P. Neau évoque la nécessité d'inciter les enseignants d'autres disciplines à renforcer leurs compétences en allemand (DNL et histoire-géo).

Un échange s'engage entre les collègues présents sur la possibilité d'insérer le séjour à l'étranger dans le cadre du master MEEF. Le programme en deuxième année étant trop lourd, la solution d'un stage d'observation en Allemagne en M1, d'une semaine au moins, serait la meilleure. Il y a de ce point de vue la nécessité d'une convention entre le Kultusministerium d'un Land et le rectorat (pour le moment une telle convention existe entre le Bade-Wurtemberg et l'Académie de Strasbourg). La proposition se heurte aussi à la question de l'assiduité aux cours de préparation au CAPES. Il est urgent enfin de réfléchir à une articulation dynamique entre l'ESPE et l'Université et à des solutions constructives.

C. Schmeken retient la proposition d'un stage d'observation proposé aux étudiants de M1. Elle propose aussi d'organiser des séjours pour des jeunes enseignants déjà en poste. Th. Clerc abonde dans ce sens, et ajoute que cela s'inscrit dans la logique de la professionnalisation. E. Lacroix propose deux semaines pour être en cohérence avec les obligations familiales des jeunes enseignants.

C. Schmeken renvoie en guise de conclusion à une nouvelle parution, l'ouvrage de Roland Kehlbrand, *Logbuch Deutsch. Wie wir sprechen, wie wir schreiben*, lequel fait le point sur la politique des langues en France et en Allemagne.

Au nom de l'AGES, le bureau adresse tous ses remerciements à Christiane Schmeken pour ses actions et son engagement en faveur de notre discipline.

5) Point sur la réforme du collège avec Thérèse Clerc, ADEAF

Des pétitions continuent à circuler contre la réforme du collège.

Th. Clerc : la situation est encore inquiétante, inquiétudes confirmées avec la préparation de la rentrée 2016. Le temps consacré à la défense de l'allemand tend à prendre le pas sur la promotion. Nous étions jusqu'alors dans l'ordre des projections par rapport à ce que prévoyait la réforme. Nous sommes maintenant dans le temps des prévisions :

- La carte des langues a été présentée le 22 janvier, date symbolique pour montrer qu'un effort exceptionnel était fait pour promouvoir l'allemand. Selon l'annonce, l'allemand sera enseigné dans 1 000 écoles primaires supplémentaires (sur 52 000). Les modalités concrètes ne sont absolument pas précisées, on ne sait pas si cet enseignement de l'allemand sera mis en concurrence avec l'anglais, les chances de réalisation étant dans ce cas très minces. L'intérêt des classes bilangues était précisément de sortir l'allemand et les autres langues de ce système improductif de concurrence avec l'anglais. Mme la Ministre a mis en avant l'ouverture de classes de LV2 en 5e, mais dans les faits, il n'y a pas de création, mais un remplacement partiel des classes bilangues supprimées. La carte présentée fait apparaître la suppression de plus de 1 000 classes bilangues (soit plus de 30%) et met en relief la disparité de l'offre d'enseignement sur le territoire, la politique des langues se faisant au niveau des recteurs et parfois au niveau des chefs d'établissements. Une collecte d'informations a été réalisée par l'ADEAF sur les classes bilangues maintenues et un tableau comparatif a pu être établi entre les chiffres donnés par le Ministère et ceux de l'association. Cette question de la disparité régionale a intéressé les médias. On souligne une perte de 70 % à Rouen, de 30 % à La Réunion, 75 % à Rennes, etc.
- Dotation horaire globale pour les établissements. Le paquet d'heures doit être réparti entre les disciplines. Une enquête a été menée auprès des enseignants d'allemand (site de l'ADEAF, disponible également sur notre site). On enregistre une perte de 17% des heures d'allemand liée directement à la réforme. Même quand les bilangues sont maintenues, la voie est vidée de sa substance : pas de cadrage horaire pour la 6e (en principe parité horaire 3/3), mais beaucoup d'établissements font 2/4. À partir de la 5e, la bilangue n'existe plus, c'est l'horaire de LV2 qui s'applique ensuite le plus souvent. On passe pour les bilangues de 12h au collège à 10h30, voire moins. Même dans la bilangue, on assiste donc à une diminution du nombre d'heures d'allemand. La suppression totale des sections européennes en collège pose la question de l'alimentation de

ces sections au lycée. D'où viendront les élèves bons en allemand ? La « bilangue de continuité », imposée par la réforme, est un verrou. La question de la viabilité du dispositif se pose. Il est compliqué de proposer de l'allemand dans toutes les écoles qui alimentent un collège.

- Conseil des ministres franco-allemands. Question de la requête devant le conseil d'État, mais même si on a gain de cause, il est difficile de revenir sur l'organisation de la rentrée. Pour promouvoir l'allemand, il faut généraliser les bilangues et favoriser les classes européennes. Ne pas rendre le dispositif dépendant d'un cursus antérieur. Relance de la pétition pour qu'elle atteigne les 50 000 signatures.
- Au collège Claude Monnet à Paris, la bilangue est maintenue à 2h30, mais ce dispositif est corrélé à la suppression de la LV2. T. Clerc explique que la suppression de la bilangue bénéficie à l'espagnol (+13%).
- Au lycée Michelet à Vanves, la suppression des classes bilangues affecte l'organisation des postes sur le lycée et le collège.
- T. Clerc : 50% des enseignants vont perdre entre 5 et 10h. Les suppressions de postes vont être très inégales (12 à Rouen, 4 à Amiens, 7 à Grenoble). On se demande à quoi servent les nombres de postes au CAPES. On sera à la rentrée prochaine dans une année 'faste', puisque que la LV2 démarrera à deux niveaux, en 5^{e} et en 4^{e}. Mais il y aura forcément, du fait de la réforme, une augmentation conséquente du nombre d'enseignants travaillant sur plusieurs établissements, avec les conséquences que l'on imagine en termes de difficultés d'organisation, de modification des emplois du temps, d'isolement, de fatigue, etc.
- Le rôle des chefs d'établissement est décisif, puisqu'il n'y a pas de cadrage horaire national en bilangue. Il ne faut donc pas hésiter à aller porter ces revendications directement aux chefs d'établissement.
- Le Traité de l'Elysée impose pourtant la promotion de la langue du partenaire. Th. Clerc précise que c'est l'un des arguments de la requête au conseil d'Etat.
- Les Allemands, semble-t-il, ne comprennent plus bien la position du ministère, beaucoup pensent que la Ministre est revenue sur sa réforme.
- Rôle de l'AGES : contacter les Associations de germanistes internationales et la presse allemande pour donner la mesure de la situation. Pour chaque poste supprimé, cela signifie pour l'enseignant qu'il participe au mouvement avec un bonus de mille points. S'il n'y a pas de postes, il devient TZR par mesure de carte scolaire. Ou alors, on lui propose d'autres tâches (soutien scolaire, heures dans le primaire etc.). C. Schmeken propose de faire un résumé pour l'Ambassade et les Affaires étrangères.
- P. Neau signale que les modalités de l'enseignement de l'allemand en primaire ne sont pas du tout fixées. T. Clerc : Le niveau visé en fin de collège a baissé. On

visait A2 en LV2, maintenant ce niveau sera exigé pour deux compétences seulement.

- A. Lagny évoque la question du Plan académique de formation (PAF) et de la formation continue des enseignants. Le budget de ces formations a diminué et l'on peut craindre la suppression.
- Th. Clerc évoque les travaux d'un colloque à l'institut Goethe « Apprendre l'allemand en France et le français en Allemagne », publié dans le numéro 215 d'*Allemagne d'aujourd'hui* (janvier-mars 2016)

6) Questions diverses

P. Neau évoque le Congrès de Nantes, où l'on fêtera le 50e anniversaire de l'AGES. Le thème choisi pour le colloque est **Machines**. L'appel va être publié très rapidement. Date prévue du 8 au 10 juin 2017.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 12h30.

Pour le Bureau de l'AGES, Sonia Goldblum